

# DÉTECTION de CRIQUES, FISSURES ou DÉFAUTS De SOUDAGE sur des SURFACES METALLIQUES



# **CRIC P**

**Application 1** 

# **PÉNÉTRANT**

# **CRIC REV**

**Application 2** 

# **RÉVÉLATEUR**





Contrôle non destructif



Permet de localiser des microfuites



Détection visuelle de criques, fissures, défauts ou porosités



Résultat VISUEL rapide



Indique les défauts d'étanchéité, amorces de rupture



Utilisé pour les contrôles qualité des pièces neuves usinées ou soudées

## **PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS**

Test dit de ressuage à l'aide d'un fluide PÉNÉTRANT rouge à très basse tension superficielle et d'un RÉVÉLATEUR blanc absorbant fixateur des traces résiduelles du PÉNÉTRANT rouge présent dans les criques.

Compatible : acier, acier inoxydable, aluminium, alliages d'aluminium tel que dural, zamak ; céramique et matériaux de synthèse non poreux.

Les défauts ou criques peuvent apparaître après soudure, traitement thermique, en fonderie, rectification, usinage

Utilisateurs:

- En industries, forges, laminages
- Ateliers de soudage, d'usinage, de rectification
- Installateurs de cuveries tuyauteries, réparateurs

### **MODES D'EMPLOI**

### 1. Préparation de la surface à contrôler :

Nettoyer soigneusement la surface à contrôler La présence de souillures sur une surface peut fausser le test.

2. Sur zone sèche à contrôler :

Appliquer le **PÉNÉTRANT rouge** en pulvérisant généreusement et uniformément à 20 cm de la surface.

Laisser un temps d'imprégnation suffisant (10 à 20 minutes)

- 3. Éliminer ensuite l'excès de PÉNÉTRANT rouge visible en surface :
- Rincer la surface à l'eau froide sans pression pendant 30 à 60 secondes

ou

• Essuyer à l'aide d'une éponge humide

οι

- Rincer avec un chiffon imprégné de solvant : dans le cas où l'usage de l'eau n'est pas souhaitable
- 4. Sécher la surface :
- Au chiffon sec, propre et non pelucheux.

OΠ

• A l'air comprimé sec et déshuilé (pression inférieure à 400 KPa).

ou

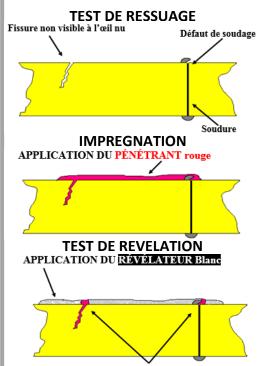
• En étuve à circulation d'air (60 à 80 °C pendant 5 minutes)

### 5. Appliquer le RÉVÉLATEUR blanc :

Agiter l'aérosol énergiquement, pulvériser une couche légère et uniforme de révélateur sur les zones à contrôler.

#### 6. Lecture des défauts potentiels :

De 5 minutes à 1 heure après application du révélateur, par résurgence et capillarité, les traces rouge de colorant du PÉNÉTRANT rouge des criques, fissures, microfuites et défauts éventuels apparaissent fixées sur le BLANC du RÉVÉLATEUR.



Par Phénomène de capillarité : la résurgence de colorant indique l'endroit des défauts.



# **ETAT PHYSIQUE** MASSE VOLUMIQUE **REACTION CHIMIQUE** POINT D'ÉCLAIR **ODEUR COULEUR**

Taux d'évaporation Teneur en COV

# **CRIC P PÉNÉTRANT**

Liquide
915 g/l +/- 20 g/l
Neutre
> 105 °C, (vase clos)
Faible de solvant
Rouge
0,01 (Acétate de butyle = 1)
23,7 %

# **CRIC REV RÉVÉLATEUR**

Absorbant en suspension
dans un liquide
1025 g/l +/- 20 g/l
Neutre
17 °C, (vase clos)
Faible d'alcool
Blanc
0,8 (Acétate de butyle = 1)
38.5 %

G A Z PROPULSEUR (identique pour CRIC P PÉNÉTRANT et CRIC REV RÉVÉLATEUR)		
Propulseur hydrocarboné	Mélange Butane / Propane (valeur n-butane >= 65 % et isobutane <= 5%	
Potentiel appauvrissement de la couche d'ozone : ODP	= 0 (R-11 = 1)	
Potentiel de bioaccumulation	Non potentiellement bioaccumulable	
Teneur en 1,3-butadiène	<= 0,01 % poids	
Résidu non volatil	<= 0,1 % poids	
Température d'auto-inflammation	>300 °C	

### **PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION**

#### CRIC P Pénétrant

Préparation à base de traceurs colorés en dispersion dans des solvants et agents d'étalement et de pénétration des anfractuosités

#### CRIC REV Révélateur

Préparation à base d'une dispersion d'agent absorbant blanc révélateur

### RECOMMANDATIONS

### **CRIC P Pénétrant**



#### DANGER

Renferme des AMIDES, COCO, N,N-BIS(HYDROXYETHYL)

H222 Aérosol extrêmement inflammable, H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

P.210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiers ur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 Porter des gants de protection/des Vetements de protection/un équipement de protection des veuvidu visage. P292 P322N CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YUEI. Roiter avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentillés de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362 + P364Enlever les vétements contaminés et les laver avant rédullisation. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 of.

#### CRIC REV Révélateur



### DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

P210 Ten's à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporises sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Conseils de prudence - Stockage :
P410 P412 Protège du rayonnement solaire. Ne pas exponer à une température supérieure à 50 oC/122

### Utilisations réservées aux professionnels

confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Toulours effectives pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toulours effectives produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.

Extrait conditions de vente: Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA: Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour détermine la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux .Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. A5246 /A97451



Angle des rues Simonin et Claude B.P. 1769 - 98845 NOUMEA Tél / Fax: 26 36 76

E-mail:t-pac@t-pac.nc NOUVELLE CALEDONIE